

INTRODUCTION

Lorsque la série d'exposés m'avait été demandée, je m'étais interrogé en premier lieu sur la définition la plus adéquate de la « gérance ». Administration, direction et organisation sont proposées comme en représentant les différentes formes... avec cette précision, que ces diverses formes de gestion se rapportent aux affaires d'une tierce personne. Le gérant est un administrateur, un dirigeant ou gestionnaire qui a reçu mandat pour agir pour le compte d'un tiers. Ce n'est que par extension que l'on applique le terme à quelqu'un qui s'occupe de ses propres affaires.

La tentation initiale, lorsqu'il s'agit de gestion, est de la rapporter au domaine financier. En réalité, il apparaît rapidement, si l'on se place sur le terrain spirituel, que la notion de gérance concerne tout ce qui touche à l'existence : la personne, corps, âme et esprit, dans tout ce qui la compose, aussi bien que tout ce qui forme son environnement naturel, familial, social, économique ou politique.

À ce sujet, impossible, bien sûr, de ne pas penser à la parabole dite de l'économe infidèle¹. On la lit généralement comme s'il s'agissait d'un économe « malhonnête ». Cela résulte sans doute principalement de la mention, au verset 11, des *richesses injustes*. Mais le parallélisme montre que l'expression *richesses injustes* de ce verset, est synonyme, au verset 12, de *ce qui est à autrui*. De même, ce que Jésus désigne par *les véritables a*, pour synonyme,

1. Luc 16.1-8.

ce qui est à vous. L'opposition met donc en contraste ce qui nous est prêté, confié ici-bas, et ce qui nous est promis et n'aura plus rien de transitoire. Toute « richesse » terrestre est *injuste* dans le sens où, précisément, elle ne nous appartient pas en propre, et en ce que nous ne saurions nous en prévaloir légalement.

De fait, l'économe de la parabole n'est pas nécessairement malhonnête; c'est un mauvais gérant. Même la démarche par laquelle il se prépare une porte de sortie n'a rien de légalement répréhensible, car il n'est pas encore destitué lorsqu'il y a recours. Tout gérant avait pour responsabilités et prérogatives de fixer les prix, proposer des ristournes, remettre tout ou partie d'une dette. Mais un bon gérant cherche uniquement l'intérêt de son maître en chacune de ses décisions.

Nous pouvons croire que nous sommes à l'abri de tout reproche lorsque nous sommes honnêtes. Erreur! C'est de la qualité de notre gestion que nous aurons à rendre des comptes. L'invitation à nous faire *des amis avec les richesses injustes*, c'est-à-dire avec tout ce dont nous sommes seulement gérants, *afin qu'ils nous reçoivent dans les tabernacles éternels*, semble bien montrer que nous ne pouvons être de bons gérants que dans la mesure où nous mettons tout ce que Dieu nous confie au service de la démarche qui consiste à faciliter l'entrée des autres dans la sphère du salut.

Avant tout, sans doute, nous devons affirmer que l'homme n'est **que** gérant.

Tout homme, gérant seulement

La Bible, à cet égard, est extrêmement claire. La créature n'a rien en propre. Paul écrivit, à juste titre : *Qu'as-tu que tu n'aies reçu?* (1 Corinthiens 4.7). Et si, au chapitre 3, versets 21-23, il a écrit : *Tout est à vous*, c'est pour ajouter aussitôt : *vous êtes à Christ et Christ est à Dieu!* Si

nous ne perdons pas de vue que nous ne nous appartenons pas à nous-mêmes, mais tout entier à Jésus-Christ, alors, oui, « tout est à nous », non comme possession, mais comme objet de gestion.

Tout est à Dieu

Les cieux et la terre, les nations et les hommes, les animaux, l'argent et l'or, tout lui appartient. Nombreux sont les textes bibliques qui le rappellent : *L'argent est à moi, et l'or est à moi, dit l'Éternel des armées * Sous le ciel tout m'appartient * Toutes les âmes sont à moi* (Aggée 2.8; Job 41.2; Ézéchiel 18.4).

Moïse en témoignait : *À l'Éternel, ton Dieu, appartient les cieux et les cieux des cieux, la terre et tout ce qu'elle renferme* (Deutéronome 10.14), et les psaumes le redisent souvent : *C'est à toi qu'appartiennent les cieux et la terre. * Toutes les nations t'appartiennent * Il tient dans sa main les profondeurs de la terre, et les sommets des montagnes sont à lui. Tous les animaux des forêts sont à moi, toutes les bêtes des montagnes par milliers; je connais tous les oiseaux des montagnes, et tout ce qui se meut dans les champs m'appartient. Si j'avais faim, je ne te le dirais pas, car le monde est à moi et tout ce qu'il renferme* (Psaumes 89.12; 82.8; 95.4; 50.10-12).

David encore, dans une magnifique prière prononcée peu avant sa mort, le résumait ainsi :

À toi, Éternel, la grandeur, la force et la magnificence, l'éternité et la gloire, car tout ce qui est au ciel et sur la terre t'appartient... c'est de toi que viennent la richesse et la gloire... Qui suis-je et qui est mon peuple pour que nous puissions te faire volontairement ces offrandes ? Tout vient de toi et nous recevons de toi ce que nous t'offrons (1 Chroniques 29.11, 12, 14).

En effet, *nous n'avons rien apporté dans le monde et il est évident que nous n'en pouvons rien emporter* (1 Timothée 6.7).

Nous l'avons rappelé, Paul, finalement, l'écrivit dans sa première lettre aux croyants de Corinthe : *Vous ne vous appartenez pas à vous-mêmes* (1 Timothée 6.19).

Tout homme est gérant

Affirmer que rien n'appartient en propre aux créatures et que l'homme ne saurait se considérer que comme le gérant des biens auxquels il peut avoir accès, doit être complété de cette nouvelle affirmation : tout homme en est effectivement le gérant en vertu d'un mandat reçu de Dieu.

C'est, en effet, à toute l'humanité qu'en Adam, Dieu a confié le jardin et, plus largement, la terre, pour les cultiver et les garder. L'homme a la gestion des poissons, des oiseaux et de tout animal qui se meut sur la terre². C'est le sens du verbe *dominer* utilisé en 1.28. Cependant, déjà en 2.17, le mandat s'accompagnait d'une restriction. Cela nous rappelle que Dieu a accordé une grande liberté de gestion à l'homme, mais pas un blanc-seing.

Or, dire que l'homme a reçu un mandat, c'est affirmer, de fait, qu'il devra, un jour, rendre compte de sa gestion. Nous avons montré que tel est le sens de la parabole de l'économe infidèle. Les richesses injustes sont, précisément, celles qui sont à autrui, c'est-à-dire à Dieu.

Tout homme est gérant, souvent sans en avoir pris conscience. Le chrétien en est (ou devrait en être) pleinement persuadé. Pour exprimer cette responsabilité, le Nouveau Testament utilise le mot οἰκονομος (*oikonomos*) que nous traduisons « économe », mais aussi « administrateur », « dispensateur », voire « trésorier ».

2. Genèse 1.28; 2.17.

Dans sa première épître, Pierre lie à la qualité d'intendant la notion de service. C'est une association importante : *Comme de bons dispensateurs de la grâce si diverse de Dieu, que chacun de vous mette au service³ des autres, le don qu'il a reçu* (1 Pierre 4.10). Des prophètes, il dit que *ce n'est pas pour eux-mêmes... qu'ils étaient dispensateurs* (1 Pierre 1.12).

Paul revendiquait le même ministère : *Que l'on nous regarde comme des serviteurs (subordonnés) du Christ et des gérants des mystères de Dieu* (1 Corinthiens 4.1, 2). Au-delà du ministère de la prédication, ces textes définissent, finalement, la responsabilité de tout chrétien qui se sait porteur de l'Évangile.

Mais l'image de l'économe suppose aussi d'autres responsabilités ; par exemple, celle du tuteur en charge de l'enfant jusqu'à sa « majorité »⁴, et le soin de fournir la nourriture au bon moment : *Quel est donc l'économe fidèle que le maître établira sur Sa domesticité pour donner au bon moment la ration de blé ?* (Luc 12.42). Quant à Éraste, le même mot οἰκονομος (*oikonomos*) le désigne comme trésorier⁵. Veiller à la croissance et, pour cela, veiller à ce que soit donné l'enseignement solide nécessaire pour conduire ceux qui nous sont spirituellement confiés à l'état d'hommes faits constitue aussi notre responsabilité de gérants. On le verra particulièrement sur le plan de la famille et sur celui de l'Église.

En Tite 1.7, Paul rappelle que la qualité d'*économe de Dieu* impose à l'évêque d'être irréprochable. Mais les Écritures montrent que Dieu le réclame de tout chrétien.

3. Διάκονεω (*diakoneô*). De ce verbe dérive, en français, les mots « diacre », diaconesse, diaconat.

4. Spirituellement parlant, l'entrée dans l'héritage, en qualité de fils (Galates 4.2).

5. Romains 16.23.

La conclusion la plus immédiate et la plus importante de tous ces textes, c'est que, comme tout économiste, nous aurons – il faut le redire – à rendre compte de notre administration. *Chacun de nous rendra compte à Dieu pour lui-même* (Romains 14.12). Nous ne pourrions reporter nos responsabilités sur qui que ce soit ni espérer passer entre les mailles, car tout Lui est parfaitement connu : *Nulle créature n'est cachée devant lui, tout est nu et découvert aux yeux de celui à qui nous devons rendre compte* (Hébreux 4.13). Refuser de croire à l'existence de ce « tribunal » ne nous en dispensera pas. *Le Seigneur est venu avec ses saintes myriades, pour exercer un jugement contre tous, et pour faire rendre compte à tous les impies...* écrit Jude dans une perspective prophétique (Hébreux 14.15).

Qu'avons-nous à gérer ?

Puisque rien ne nous appartient en propre, tout ne nous est que temporairement mais réellement confié : ce que nous avons l'habitude de regarder comme étant à nous, mais encore tout ce sur quoi nous pouvons exercer une quelconque influence. C'est de tout qu'il faudra rendre compte : notre propre vie, nos talents, nos biens, notre temps, notre conduite... mais encore, au-delà de nous-mêmes, notre famille, notre Église, et notre relation à la nature, à la société, à l'économie, la politique, ou le pouvoir.

Dans tous ces domaines, il est relativement aisé de discerner, dans les Écritures, les principes qui doivent gouverner notre attitude.